

Congrès de l'AFSP Lyon 2005

Appel à contributions pour l'ATELIER

Les discours philosophiques face aux relations internationales contemporaines

Thomas Meszaros, Frédéric Ramel

Cet atelier est ouvert à tout chercheur ou doctorant dont les problématiques relevant du champ des RI ont une « affinité » avec la philosophie ou/et avec les enjeux normatifs liés à l'essor des régimes d'exception après le 11 Septembre.

PRESENTATION

Quand un événement imprévisible se produit et qu'il semble interrompre brutalement des processus politiques et sociaux, la pensée est convoquée afin de voir en quoi « le fil de la tradition est rompu » (Arendt). Les attentats du 11 septembre 2001 et ceux de Madrid le 11 mars 2004 invitent naturellement à cet investissement de la raison dans le but de clarifier acteurs et enjeux sur la scène internationale. La Science politique peut laisser place, parallèlement à des travaux empiriques de nature sociologique, à des discours philosophiques qui tendent non seulement à rendre intelligibles des mutations politiques mais également à inspirer des théoriciens contemporains (positivistes ou non). C'est une radiographie de ces discours philosophiques que nous entendons mettre en relief dans le cadre de cet atelier. Il pourra constituer au sens où l'exprime Jürgen Habermas un *défi pratique* fondé sur une critique nécessaire de la raison par rapport à elle-même et ce, dans une configuration intellectuelle et politique qui suscite un regain d'intérêt pour les régimes d'exception. Face au terrorisme transnational, on assiste en effet à un retour en force de législations dérogatoires qui interrogent la consistance d'un état de droit au sein des Etats démocratiques mais également l'aspiration à un état de droit entre les Etats.

AXES PROBLEMATIQUES

Quatre questionnements animeront l'atelier. Chacun des contributeurs est invité à incorporer ses interrogations dans sa propre réflexion afin de nourrir un débat transversal au cours de l'atelier :

- La question des sources (Penser avec qui ?)

« L'Occident était ou se croyait être dans le monde de Locke avec des ouvertures sur le monde de Kant, il se retrouve dans le monde de Hobbes, avec des ouvertures sur le monde Nietzsche et sur celui de Marx »¹. Comme le signale cette citation de Pierre Hassner, les références philosophiques constituent un prisme à partir duquel la réalité internationale peut être interprétée. Or, nous assisterions à un revirement de références. Ce second pôle d'interrogations visera à mettre en relief le type de sources convoquées afin de penser les événements présents et d'évaluer la portée de ce « retournement » dans la pensée. C'est sur ce registre que nous pourrions ainsi appréhender la nature des relations internationales contemporaines (à savoir, leur caractère plus ou moins polémogène).

- La question ontologique (quels sont les acteurs clefs ?)

Toute réflexion en Relations internationales ne peut pas faire l'économie d'un détour par l'ontologie. Dans la tradition réaliste, les Etats constituent les êtres premiers et essentiels qui agissent dans l'arène internationale. Les événements récents conduisent-ils les discours

¹ Pierre Hassner, « La signification du 11 septembre », *Bulletin de la société française de philosophie*, 19 janvier 2002, 96, 2, avril-juin 2002, p. 1.

philosophiques à revoir cette conception ontologique et à intégrer d'autres acteurs comme les ONG ou les groupes terroristes ?

- La question méthodologique (comment étudier les discours philosophiques ?)

Le dernier volet de réflexion porte sur la façon de traiter les discours eux-mêmes. Trois possibilités s'ouvrent à l'analyste (la perspective classique ou straussienne, l'approche en termes de structures sociales ou d'idéologies, l'étude des langages et des sources inspirée par l'Ecole de Cambridge et Skinner). Les contributions s'attacheront à préciser l'angle d'attaque retenu voire le traitement combiné des trois perspectives ².

- Les régimes d'exception (comment étudier du point de vue philosophique un phénomène majeur depuis le 11 septembre?)

Un des objets privilégiés depuis le 11 septembre réside dans l'étude des régimes d'exception tant sur le plan normatif ou historique que sur celui du droit dans les Etats occidentaux. Cette thématique s'inscrit finalement dans le prolongement des réflexions menées au sein de l'un des derniers numéro de *Raisons Politiques* consacré au « retour de la guerre » (n°13, février 2004).

A l'issue de cet atelier, nous nous proposons d'élaborer une typologie des discours afin de livrer une « boussole » au sein des approches contemporaines. Il s'agira d'examiner la portée des classifications proposées par Morgenthau ou Herz (idéalistes et réalistes) par Brown ou Linklater (cosmopolites et communautaristes) par Wight (réalisme, rationalisme, révolutionnaire).

² Sur la présentation de ces approches et l'approche combinée, voir Jean-Guy Prevost, *De l'étude des idées politiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1995.